

# Villepin lance son plan anti-cybercriminalité

Le gouvernement se réveille et prend conscience des conséquences de la cyber-criminalité (arnaque en ligne, racisme, pédophilie, piratage...). Le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin vient en effet de dévoiler son plan de lutte contre

*« cette nouvelle menace, en constante évolution »*. Le plan s'articule surtout autour des policiers et des gendarmes spécialisés dans la lutte contre le cybercrime. Leur nombre passera de 300 à 600 d'ici... 2007. Ils recevront une formation adéquate, *« avec un effort tout particulier en direction des officiers de police judiciaire »*, a précisé le ministre, qui prévoit également la création d'un réseau d'experts police-gendarmerie. 600 officiers pour surveiller la Toile, c'est mieux que rien mais est-ce suffisant? Un pôle de gendarmerie sera chargé de la lutte contre la pédophilie. Un autre sera spécialisé dans les faits de racisme, d'antisémitisme, de haine raciale, de terrorisme et de piratage informatique. Le gouvernement sait très bien que non et indique que le système de surveillance des sites internet sera intensifié afin de *« détecter plus efficacement et plus rapidement les sites véhiculant des contenus inacceptables »*. On ne connaît pas le système utilisé ni les moyens financiers mis en oeuvre. Par ailleurs, ces policiers auront-ils les pouvoirs pour enquêter sur les sites étrangers? La lutte contre la cybercriminalité passera également par la mise au point d'une cartographie précise détaillant les différentes infractions. Des indicateurs et outils statistiques seront notamment mis en point en collaboration avec l'Observatoire national de la délinquance. Au niveau départemental, *« au plus près du terrain »*, le ministre veut désigner des *« référents 'cybercriminalité' »* dans les sûretés départementales et les groupements de gendarmerie.